

Restitution de la première phase de diagnostic de l'Etude pour le **verdissage de la flotte de véhicules** dans les établissements de la Région Pays de la Loire

Le présent document a pour but d'éclairer sur l'état du parc de véhicules dans les lycées à travers une restitution des principaux indicateurs.



Rappel de la démarche de l'étude structurée en 3 phases :

1. **Analyse statistique et quantitative de la flotte actuelle de véhicules dans les lycées.**
2. Analyse des usages, des besoins et identification des attentes utilisateurs.
3. Elaboration d'un plan adapté à la diversité des usages pour atteindre les objectifs de décarbonation réglementaires, répondre aux enjeux régionaux de transition écologique.



457 véhicules ont été étudiés à partir de la base de données du fichier des assurances de la Région. Les véhicules pédagogiques qui servent pour le transport des élèves dans le cadre de leur formation ne font pas partie de l'étude. Les engins spéciaux (tracteurs, remorques, etc.) sont également hors périmètre de l'étude.

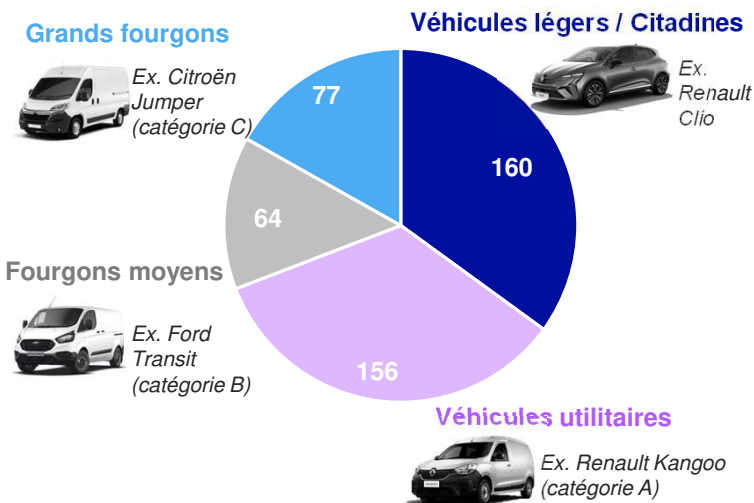
Composition de la flotte de véhicules

Sur les 457 véhicules analysés*, **190 véhicules, soit 42% de la flotte**, sont des véhicules dits « **de service** », utilisés principalement par les agents régionaux dans les lycées. Cette catégorie est majoritairement dominée par des véhicules utilitaires qui servent à **l'entretien, à la maintenance, à la restauration, aux espaces verts, au courrier et aux visites de stages**.

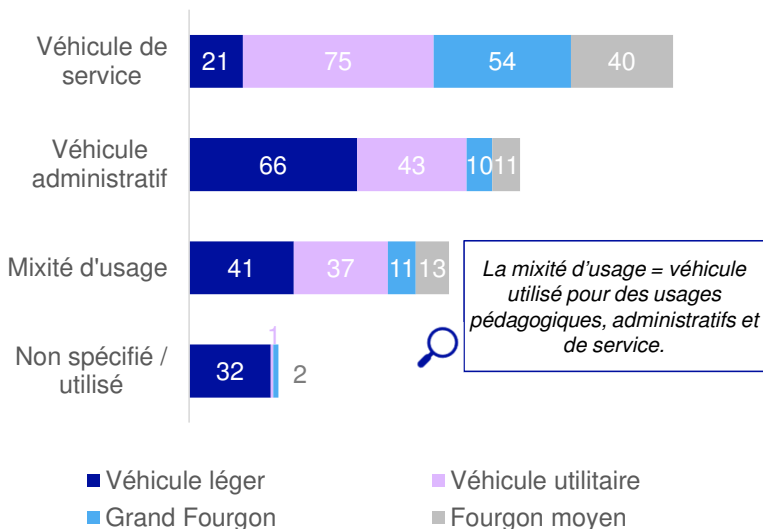
Par ailleurs, **28%** des véhicules ont un **usage administratif**, et sont utilisés pour se rendre à des réunions ou des formations, tandis que **22%** sont à usage mixte (par exemple administratif et de service, etc.)

*hors véhicules pédagogiques et engins spéciaux

Typologies de véhicules qui composent la flotte



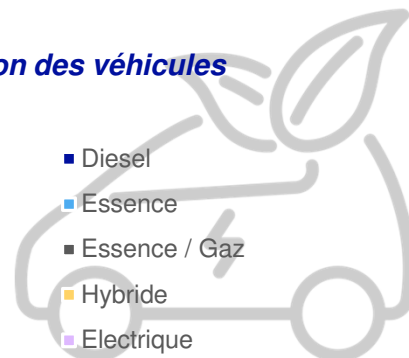
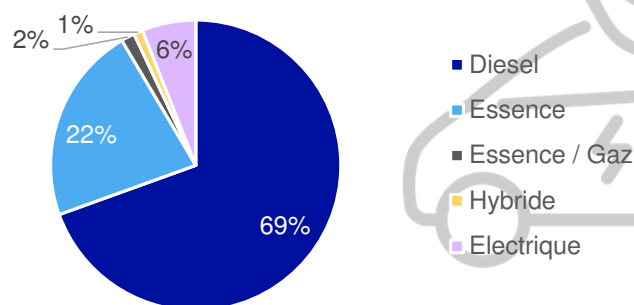
Répartition des usages par typologie de véhicules



Motorisation des véhicules

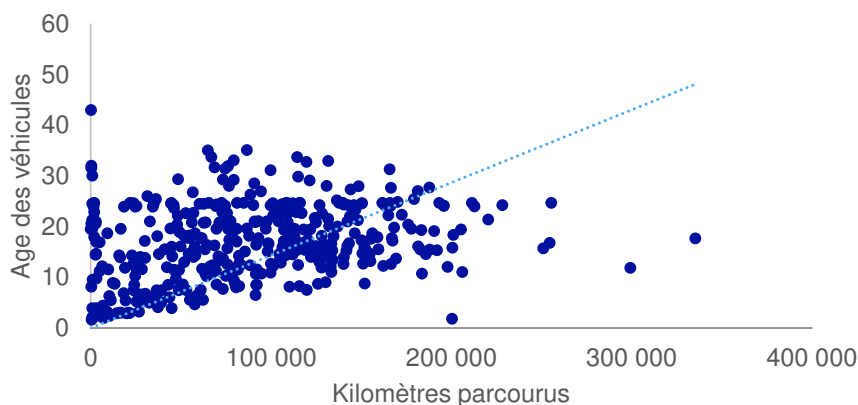
La flotte de véhicules est majoritairement **thermique (92%)**, avec une prédominance des **moteurs diesel (69%)**. La très faible proportion de véhicules électriques (6%) est principalement présente dans les catégories de véhicules utilitaires et légers et sont utilisés pour des **usages de service dans les lycées**.

Répartition de la motorisation des véhicules



Âge & kilométrage des véhicules

La **moitié des véhicules** de la flotte a parcouru **très peu de kilomètres** et est **âgée de plus de 16 ans**. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les lycées ne choisissent pas immédiatement de renouveler leurs vieux véhicules au-delà d'un certain âge ou kilométrage parcouru. La décision de renouvellement se fait plutôt lorsque les coûts de réparation deviennent trop importants.



Age moyen des véhicules de la flotte

16 ans

Part des véhicules ayant plus de 16 ans

50%

Kilométrage moyen annuel total de la flotte

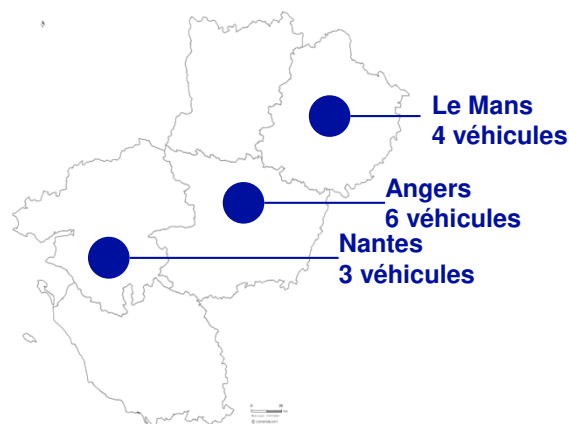
5 937 km

Focus sur les véhicules situés dans les futures ZFE du territoire

Une **ZFE** « Zone à faible émissions » est une zone d'interdiction de circulation pour les véhicules les plus polluants. L'objectif principal de cette mesure est d'améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions des polluants atmosphériques causées par le trafic routier. En Pays de la Loire, **seuls les véhicules immatriculés avant 1997 seront interdits** à la circulation dans les grandes villes (Nantes, Angers et Le Mans), **à compter du 1^{er} janvier 2025**.

11% des véhicules présents dans les ZFE (sur les 121 véhicules) seront **interdits** prochainement à la circulation.

Ces véhicules seront **étudiés prioritairement dans les scénarios de verdissement**.



Le diagnostic initial a permis de dresser un **état des lieux** détaillé de la composition de la flotte. Cette analyse a **identifié les véhicules anciens, polluants et présentant un kilométrage important** ainsi que **ceux situés en zone à faibles émissions (ZFE)**, nécessitant une attention prioritaire dans le cadre du plan de verdissement.



Nous remercions chaleureusement les 150 répondants au questionnaire ainsi que les lycées que nous avons rencontrés lors de la phase d'étude des usages. 100 établissements ont ainsi pu être représentés. Les conclusions de cette deuxième phase vous seront communiquées prochainement.

